

Trouble lié au jeu d'argent (Jeu pathologique)

Issu du DSM 5 – Manuel Diagnostique et Statistique des troubles mentaux

Critères diagnostiques

- A. Pratique inadaptée, persistante et répétée du jeu d'argent conduisant à une altération du fonctionnement ou une souffrance, cliniquement significative, comme en témoigne, chez le sujet, la présence d'au moins quatre des manifestations suivantes au cours d'une période de 12 mois.
- 1) Besoin de jouer avec des sommes d'argent croissantes pour obtenir l'état d'excitation désiré
 - 2) Agitation ou irritabilité lors des tentatives de réduction ou d'arrêt de la pratique du jeu
 - 3) Efforts répétés mais infructueux pour contrôler, réduire ou arrêter la pratique du jeu
 - 4) Préoccupation par le jeu (remémoration d'expériences de jeu passées ou par la prévision de tentatives prochaines ou par des moyens de se procurer de l'argent pour jouer).
 - 5) Joue souvent lors des sentiments de souffrance/mal être (par exemple sentiments d'impuissance, de culpabilité, d'anxiété, de dépression)
 - 6) Après avoir perdu de l'argent au jeu, retourne souvent jouer un autre jour pour recouvrer ses pertes (pour « se refaire »)
 - 7) Ment pour dissimuler l'ampleur réelle de ses habitudes de jeu
 - 8) Met en danger ou a perdu une relation affective importante, un emploi ou des possibilités d'étude ou de carrière à cause du jeu
 - 9) Compte sur les autres pour obtenir de l'argent et se sortir de situations financières désespérées dues au jeu.
- B. La pratique du jeu d'argent n'est pas mieux expliquée par un épisode maniaque.

- **Trouble de l'usage léger** : présence de 4 à 5 critères
- **Trouble de l'usage moyen** : présence de 6 à 7 critères
- **Trouble de l'usage grave** : présence de 8 à 9 critères